



Troisième réunion de l'Assemblée départementale 2024

Le Département se dote d'un plan d'investissement pour affronter les tensions financières

Avec des dépenses contraintes qui augmentent et des recettes qui baissent (liées à des décisions de l'Etat), le Département de l'Aube s'inscrit dans le contexte financier défavorable que vivent actuellement toutes les collectivités départementales : une situation tendue que le Département parvient à mieux maîtriser que d'autres du fait de sa bonne santé financière.

Toutefois, pour faire face sur le long terme, le Département de l'Aube se dote d'un Plan pluriannuel d'investissement 2025-2030. Avec cet outil stratégique, la collectivité se fixe un cadre qui pourra être adapté chaque année en fonction du contexte financier.

Département de l'Aube
Hôtel du Département
2 rue Pierre-Labonde
BP 394 – 10026 Troyes Cedex
03 25 42 50 50
aube.fr

Contact Presse
Alexandra Briguet-Trubat
Direction de la communication
03 25 42 50 81
06 60 42 74 66
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

Secrétariat Communication/Cabinet
03 25 42 50 28 ou 27
departement@aube.fr

1| Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2025-2030 du Département : un outil de cadrage pour continuer à soutenir le territoire

Cinquième commission - Rapport 1

■ Faire face au contexte incertain et tendu

En mai dernier, le compte financier unique (CFU) 2023 a permis à l'Assemblée départementale d'appréhender au plus près sa situation financière.

Celle-ci est certes maîtrisée, mais affiche des facteurs de tension avec :

- un autofinancement de 47 M€, contre 65 M€ en 2022,
- une dette de 35 M€, après un recours à l'emprunt, soit 114 € par Auboïs,
- des charges de fonctionnement en nette augmentation (principalement liée à des décisions imposées par l'Etat).

Si la gestion des finances du Département permet à notre collectivité de traverser la crise mieux que d'autres et de continuer à investir (90 M€ envisagés en 2024), la situation n'en demeure pas moins contrainte.

Pour y faire face sur le long terme, **le Département engage un recentrage et une programmation de son action en se dotant d'un Plan pluriannuel d'investissements (PPI) pour la période 2025-2030.**

Son objectif :

- maîtriser le volume des investissements autour de 50 M€ à l'échéance 2030 et ainsi poursuivre son soutien au territoire,
- protéger la santé financière de la collectivité (maîtriser le recours à la dette, optimiser les recettes, recentrer les dépenses).

■ Planifier sur le long terme pour poursuivre l'investissement

Le PPI prévoit près de 360 M€ d'investissement au cours de six prochaines années, avec un endettement maximal de 100 M€.

Ce budget est reparti selon trois axes :

- des engagements pris « à honorer » pour 70,4 M€,
- des enveloppes « récurrentes » pour 215,7 M€,
- des « projets prévus » pour 72,7 M€.

Des priorités ont été identifiées :

- **la politique départementale en faveur de l'éducation**, en particulier dans les bâtiments des collèges : 56 M€
- **la politique de soutien aux territoires** (communes y compris les très petites communes, intercommunalités, associations) : 60 M€
- **le soutien au tissu associatif et aux établissements sociaux et médico-sociaux**
- **la transition écologique** (ENS, Espace naturel sensible, performance énergétique)
- **la prévention et la sécurité** (ressources en eau, SDIS)

- **la politique routière départementale et les mobilités** (voies vertes, préservation du réseau routier, rocade de l'agglomération troyenne) : 93 M€
- **les engagements pris pour d'infrastructures non portées par le Département** (ligne ferroviaire Paris-Troyes...) : 24 M€
- **la rénovation des bâtiments départementaux** (Pôle des solidarités à la Cité des Vassaulles, Archives départementales) : 18,4 M€
- **le rayonnement du territoire** (équipements culturels et sportifs, milieu associatif et enseignement supérieur)

Autant de projets bénéfiques pour l'activité économique.

Ce PPI est un document stratégique qui doit permettre de fixer un cadre aux investissements sur la période 2025-2030. Cet outil **sera réactualisé chaque année** en fonction du contexte financier.

2| Des actions concrètes au service des populations

■ Premières mesures concrètes du Plan Aube santé : une bourse d'étude pour les infirmiers libéraux en pratique avancée

Première commission - Rapport 1

En janvier dernier, le Département de l'Aube a **voté le Plan Aube santé aux objectifs ambitieux**. Il s'agit de faire face au :

- manque de professionnels de santé sur notre territoire (ex : 60 médecins généralistes dans l'Aube pour 100 000 habitants contre 77 au niveau national),
- vieillissement de la population. 53 % des Auboisiens sont âgés de plus de 40 ans, dont 21,6 % ont plus de 65 ans,
- l'augmentation des pathologies chroniques et de la sédentarité.

L'élaboration du Plan Aube santé a mis en exergue 4 axes de travail devant déboucher sur un programme d'actions :

- **améliorer l'accès à la prévention et aux soins de tous,**
- **renforcer l'attractivité du territoire et faciliter l'installation des professionnels de santé,**
- **accompagner l'exercice quotidien et l'innovation des professionnels de santé,**
- **poursuivre le développement de l'Aube en tant que terre de formation.**

C'est dans le dernier item, centré sur la formation des soignants, qu'une mesure phare est votée : celle qui concerne **le soutien financier des élèves Infirmiers en pratique avancée (IPA)**.

Le statut d'IPA a été créé par la « loi santé » de 2016 pour améliorer et fluidifier le système de santé en répondant mieux aux enjeux d'une population vieillissante et à la croissance des maladies chroniques. En d'autres termes, l'IPA peut soutenir le travail du médecin traitant dans la prise en charge des patients atteints de pathologies ciblées.

Ce professionnel de santé peut en effet :

- **conduire un entretien et réaliser l'examen clinique d'un patient,**
- **réaliser des actes techniques sans prescription médicale,**
- **prescrire des actes et des traitements,**
- **renouveler et adapter les prescriptions médicales dans certains domaines.**

Le Département met en place une bourse destinée aux infirmiers libéraux qui exercent dans l'Aube depuis au moins 3 ans pour les aider à préparer le concours d'IPA qui nécessite 2 ans d'études.

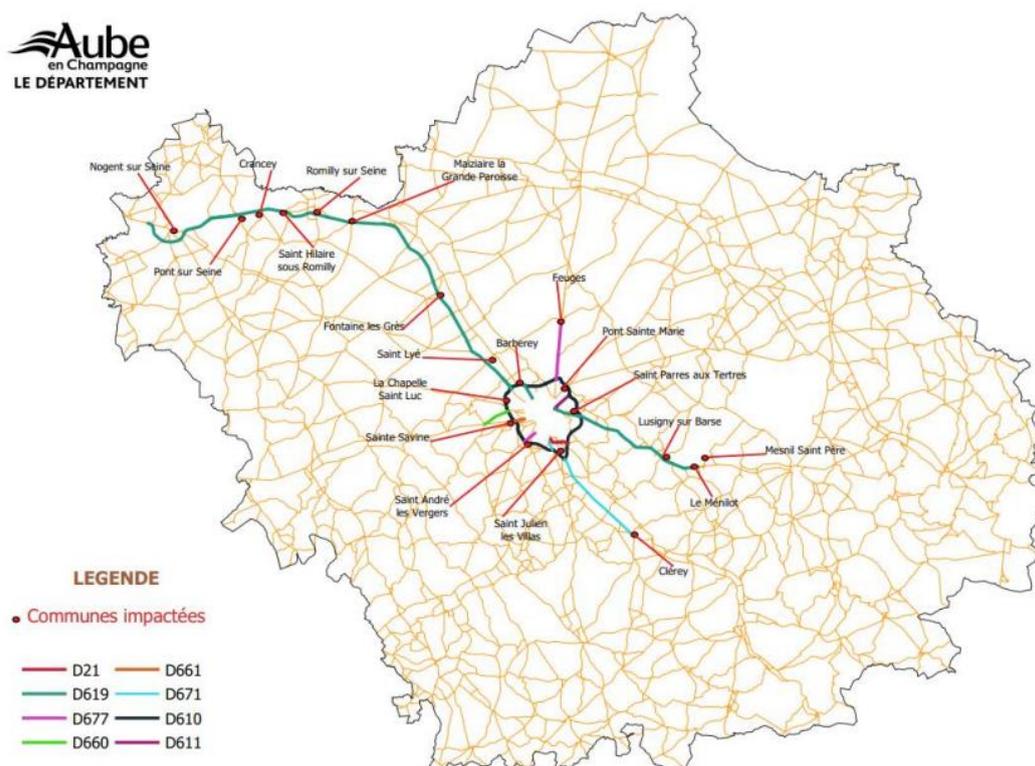
Cette bourse s'élève à 20 000 € par infirmier pour les deux ans de formation (10 000 € par an).

■ Un plan de prévention pour limiter le bruit de certaines routes départementales

Quatrième commission - Rapport 1

Un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) est un document qui vise à prévenir les effets du bruit, et à le réduire là où c'est nécessaire. Dans le cadre du trafic routier, le Département met en place un PPBE pour certaines routes départementales : celles qui supportent un trafic supérieur à 3 millions de véhicules par an.

Voici les sections de routes concernées :



Les mesures à venir pour limiter le bruit :

- entretien préventif des chaussées (rénovation des couches de roulement, travaux d'enrobés) : 67,5 M€,
- aménagements de points singuliers (ex : carrefours permettant la modération des vitesses) : 3 M€,
- aménagements permettant de réduire la part modale des véhicules motorisés (aménagement cyclables, création d'aires de covoiturage) : 16 M€.

La dépense prévisionnelle sur les années 2024 à 2028 s'élève à 86,5 M€ soit, en moyenne, une dépense annuelle dépassant 17 M€.

Ce projet de plan sera mis à la disposition du public pendant deux mois à l'accueil de l'Hôtel du Département.

■ **Le rapport d'activité 2023 des services de la collectivité : mieux comprendre l'action du Département**

Cinquième commission - Rapport 3

Le Département de l'Aube présente pour la seconde année son rapport annuel d'activité. Ce document détaillé est l'occasion de mesurer et de saluer l'ampleur du travail effectué par les différents services de la collectivité pour mettre en application le projet politique porté par les élus au service de la population et du territoire.

Une dimension que Philippe Pichery résume ainsi dans l'édito de ce rapport d'activité :

« Solidarités humaines, routes, collèges, appui des territoires, culture, sport, numérique, gestion... que les services soient au contact des publics, des partenaires ou davantage « dans l'ombre » pour aider au déploiement des actions, leur engagement à la même force. Cet engagement est total et je me réjouis de pouvoir très souvent, avec l'ensemble des élus départementaux, leur partager la reconnaissance que de nombreux Aubois me témoignent sur leur action. »

Ce rapport d'activité permet notamment :

- au grand public de mieux comprendre les multiples missions du Département,
- aux personnels du Département de mettre leur propre action en perspective de celles des autres services et ainsi de mieux comprendre leur place essentielle au sein de cette institution.

Prochainement disponible en version papier, il est feuilletable sur aube.fr.